

## Concours de photos inusitées #BonneFêteCovris

### COMMENT PARTICIPER :

1. Trouvez un endroit qui pourrait être inusité (en voyage, sur votre ferme, dans nos commerces de détail, agricoles, etc.) et prenez-vous en photo avec notre imprimé du 5<sup>e</sup> anniversaire Covris disponible dans tous nos commerces de détail et agricole (voir en annexe : Nos adresses) ou en l'imprimant à partir de notre site Internet [www.covris.coop](http://www.covris.coop), dans la section [Communications-Promotions et concours](#).
2. Ensuite, faites-nous parvenir votre photo à [communication@covris.coop](mailto:communication@covris.coop) ou par l'intermédiaire de votre représentant agricole, avec votre nom, votre adresse courriel et votre numéro de téléphone, ainsi qu'une courte description du lieu où vous avez pris la photo.

### FONCTIONNEMENT DU CONCOURS

- Une fois par semaine, nous publierons les photos reçues pendant la semaine sous forme de Story — Reel sur Facebook et Instagram.
- Vous retrouverez toutes les photos reçues dans un album sur covris.coop dans la section Communications — Promotions et concours.
- Le tirage des 4 prix de participation d'une valeur de 250 \$ chacun se déroulera de la façon suivante :
  - 1<sup>er</sup> tirage le 5 janvier 2026  
(photos reçues entre le 5 décembre 2025 et le 4 janvier 2026);
  - 2<sup>e</sup> tirage le 5 février 2026  
(photos reçues entre le 5 janvier et le 4 février 2026);
  - 3<sup>e</sup> tirage le 5 mars 2026  
(photos reçues entre le 5 février et le 4 mars 2026);
  - 4<sup>e</sup> tirage lors de notre assemblée générale annuelle du 25 mars 2026.  
(photos reçues entre le 5 février 2025 et le 4 mars 2026);
- Un prix spécial d'une valeur de 500 \$ sera remis lors de notre assemblée générale annuelle, pour la photo qui aura reçu le plus de votes parmi toutes les photos reçues depuis le 5 décembre 2025 jusqu'au 4 mars 2026. Les critères pour voter sont :
  - L'endroit doit être inusité, particulier et peut même être loufoque ou insolite ;
  - Vous devez nous avoir fourni votre nom, votre adresse courriel et le lieu où la photo a été prise.
- **Pour la méthode de votation** : Un numéro sera attribué à chaque photo et les gens pourront voter à l'aide d'un formulaire qui sera partagé sous forme de lien sur nos réseaux sociaux. Nous vous invitons fortement à partager le lien avec vos amis et votre famille et à les inviter à suivre notre page Facebook et Instagram.

## RÈGLEMENTS DU CONCOURS :

- ◆ Le concours est ouvert à tous les membres sociétaires et auxiliaires et à la clientèle de Covris Coopérative et se déroule du 5 décembre 2025 au 5 mars 2026 inclusivement.
- ◆ Vous avez droit à deux photos par participant.
- ◆ Vous devez nous faire parvenir vos photos en format .png, .jpg ou .jpeg par courriel à [communication@covris.coop](mailto:communication@covris.coop) en nous indiquant qui est sur la photo, le lieu où celle-ci a été prise ainsi que votre adresse courriel et votre numéro de téléphone pour vous contacter si vous gagnez.
- ◆ En nous envoyant vos photos, vous acceptez que nous les diffusions sur nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube), sur notre site Internet ou tout autre média numérique ou imprimé en lien avec ce concours, le 5<sup>e</sup> anniversaire de Covris Coopération ou tout événement de notre coopérative à venir.
- ◆ Le vote pour la photo la plus inusitée se déroulera du 6 au 13 mars 2026.
- ◆ Un seul vote par adresse courriel est autorisée et sera comptabilisée.